

Au secours, mon enfant est un tyran !

Comment réagir quand l'enfant a totalement pris le pouvoir à la maison ? L'équipe de la pédopsychiatre Nathalie Franc s'intéresse depuis deux ans aux parents désemparés. Premiers résultats.

Il est devenu le seul maître à bord. Du choix du programme télé à la destination des vacances, des repas quotidiens aux orientations professionnelles de ses parents, il décide de tout. Ou plutôt on le laisse décider. Par peur d'une nouvelle crise, voire de violences. Il (ou elle) n'a pourtant parfois que 8, 12 ou 16 ans. Des parents confrontés à un enfant « tyrannique », Nathalie Franc, pédopsychiatre au CHU de Montpellier, en a vu défiler une cinquantaine depuis l'ouverture d'un programme dédié en 2015. Avec son équipe de recherche, elle publiera ce mois-ci les résultats de deux années de travail aux côtés de ces mères et pères dépassés...

1 Comment reconnaître un enfant tyrannique ? La pédopsychiatre le reconnaît : la limite entre un enfant simplement capricieux, un adolescent invivable et un jeune réellement « tyrannique » est parfois mince. « Nous considérons que nous sommes face à de tels cas lorsque les parents ont peur de leur enfant, explique Nathalie Franc. Et qu'en conséquence, ils prennent toutes leurs décisions en fonction de cet enfant. Ils en viennent dès lors à renoncer à leurs propres choix, leurs propres envies pour ne pas contrarier leur enfant. »

2 Certaines familles sont-elles plus fragilisées que d'autres ? Les chercheurs ont observé des similitudes dans les profils des familles. D'une part, dans tous les cas suivis, les enfants qui deviennent maltraitants souffrent initialement de troubles de l'attention (hyperac-

tivité...) ou d'anxiété. « Il s'agit d'enfants tellement inquiets qu'ils demandent énormément de réassurance à leurs parents, développe la psychiatre. Ces derniers sont « piégés » car ils voient surtout, à raison, que leur enfant est en souffrance. Dès la fin de la petite enfance, ils ont conscience que leur enfant est différent, plus fragile, plus colérique. » La réelle prise de contrôle peut commencer plus tard, par exemple à l'adolescence, mais les bases sont déjà là.

La trajectoire de l'enfant peut également être émaillée de traumatismes (problèmes de santé dans la petite enfance, drames, enfants adoptés) qui poussent les parents à surprotéger leur petit. Nathalie Franc remarque aussi que les parents qu'elle reçoit en consultation sont très impliqués : « Il ne s'agit pas d'un problème d'éducation. Au contraire, ces parents lisent beaucoup, se renseignent énormément. » Les nouvelles pédagogies, l'éducation positive, aujourd'hui privilégiées par de nombreux jeunes parents, les exposent-ils davantage à des enfants tyranniques ? « Il est certain que les modèles traditionnels d'éducation basés sur la peur et l'autorité ne sont plus à encourager aujourd'hui, nuance Nathalie Franc. Mais à l'inverse, on développe une forme d'hypersensibilité aux besoins de l'enfant et on s'adapte à tout. Peut-être trop. »

3 Que vivent les parents ? Se sentir totalement dépassé par son enfant reste un sujet tabou. D'autant plus que

les enfants tyranniques le sont généralement... au sein du foyer. L'image de ces gamins à l'extérieur est alors à mille lieues de ce qu'ils manifestent à la maison. « Lorsqu'ils arrivent chez nous, ces parents ont essayé beaucoup d'autres choses, rapporte l'experte. On leur a souvent renvoyé que le problème venait d'eux : ils sont très culpabilisés et se persuadent qu'ils ont dû rater quelque chose. Ils se sentent totalement impuissants. »

4 Quelle violence ? Selon Nathalie Franc, à peu près la moitié des parents suivis rapporte des violences physiques, surtout contre des éléments matériels. Il peut aussi s'agir de bousculades lorsque le parent s'interpose... ou de faits plus graves. Quant aux frères et aux sœurs du jeune tyran, ils subissent également son attitude. Et sont souvent priés, eux aussi, de s'adapter aux desiderata de leur frère ou sœur.

Les enfants eux-mêmes ne manifestent pas l'envie de changer. L'équipe de Nathalie Franc a donc entrepris d'aider les parents eux-mêmes à infléchir la dynamique familiale. « Pour l'heure, nous ne pouvons donner que des résultats très partiels, entame la responsable du projet. Mais les parents reprennent confiance, ils sortent de la culpabilité et parviennent peu à peu à instaurer une dynamique familiale différente. Nous avons quelques cas où le jeune accepte de reprendre un travail thérapeutique. » ■

ÉLODIE BLOGIE

TÉMOIGNAGE

« J'avais peur de mon fils »

« Pendant deux ans, c'était l'enfer. » Le témoignage de Véronique (prénom d'emprunt) est certes un cas extrême. « Cela s'est terminé l'an dernier, lorsque mon fils a placé une corde dans mon bureau, m'invitant à me pendre... » Depuis cette menace de mort, Véronique a porté plainte. Elle ne voit plus son fils. Mais avant d'en arriver à ce stade, la maman

a traversé différentes étapes qu'ont à affronter des parents comme elle.

« Mon fils a été diagnostiqué HP - haut potentiel - à quatre ans, raconte Véronique.

D'une certaine façon, nous avons toujours anticipé ses désirs en lui donnant la possibilité de faire des activités un peu hors normes. Peut-être était-ce une erreur à l'époque, cela a pu contribuer à en faire un enfant roi... » Mais tout bascule lorsque Véronique demande le divorce. « Il n'a jamais accepté que je parte. Il

est devenu totalement tyrannique avec moi. » Insultes, bousculades, destruction d'objets, violences. « Il a défoncé un mur en gyproc de la cuisine, il renversait la table... »

Pendant deux ans, Véronique a eu peur de son fils, sur qui elle n'avait plus de contrôle : « A l'époque, j'avais les enfants une semaine sur deux. Pendant les trois jours qui précédaient leur venue, j'anticipais psychologiquement : je me demandais comment j'allais faire pour garder

un peu d'autorité. Mais il n'était évidemment jamais d'accord avec les règles que je posais et n'en respectait aucune. »

Aujourd'hui, ce qui l'attriste le plus est l'emprise que son fils a sur sa sœur. Malgré tout, la maman, elle, n'a pas fait son deuil : « Je me dis toujours qu'un jour, il va revenir. Ma grande peur est qu'il dirige la vie de sa petite sœur, ou d'une petite copine. Mais je sais qu'il est considéré comme un chouette gars à l'extérieur. Cela me rassure... »

E.B.L.

solutions « Une autre forme d'autorité »

L'équipe de Nathalie Franc a développé un accompagnement basé sur le concept de résistance non violente. Comment les parents devraient-ils réagir face à un enfant tyrannique ?

Eviter l'escalade. La pédopsychiatre commence par indiquer les attitudes à éviter. En l'occurrence, l'obsession de reprendre le contrôle amène souvent le parent à plus de fermeté, puis à punir, ce qui énerve encore plus le jeune. C'est l'escalade et des dérapages violents peuvent en surgir. A l'inverse, verser dans l'hyper-verbalisation aggrave le phénomène de soumission, estime Nathalie Franc.

Une nouvelle forme d'autorité. Bien, mais s'il ne faut ni riposter ni parler, que faire ? « Nous apprenons aux pa-

rents à exercer une nouvelle forme d'autorité, explique la pédopsychiatre. Cette autorité peut par exemple être plus silencieuse. »

Un des « trucs » ? Différer la réaction. Cette stratégie s'inspire des notions de résistance non violente. Différer la réaction ne revient pas à abdiquer : le parent marque sa désapprobation mais refuse d'entrer en communication avec le jeune quand il est en crise. Il y revient plus tard, en exigeant à ce moment-là des explications, des solutions...

Se constituer un réseau d'aide. La pédopsychiatre encourage les parents à faire appel à leur entourage. « Il s'agit de sortir du secret, d'autant plus que ces jeunes qui cachent leurs difficultés,

sont généralement très sensibles au regard qu'on porte sur eux. » Le parent peut se constituer un réseau de proches à appeler en cas de crise, en le signifiant à l'enfant. Ces soutiens peuvent aussi appeler le jeune en question.

Se reconstruire en tant qu'adulte. Les parents sont invités à reprendre des activités pour eux : loisirs, sorties avec des amis, etc. « Le fait de réinvestir la vie montre à l'enfant qu'il n'est pas tout-puissant. » Attention cependant : ces conseils ne sont pas à prendre au pied de la lettre, comme une recette à suivre. La psychiatre conseille toujours d'être suivi avant de tenter de nouvelles stratégies. ■

E.BI.

ENTRETIEN

« Asseoir son autorité, plus dur qu'avant »

Bernard De Vos,
en quoi ce sujet fait-il réagir le délégué général... aux droits de l'enfant ?

Depuis longtemps, je souhaite introduire une modification au code civil pour interdire formellement et symboliquement les punitions corporelles. Or, nous nous sommes rendu compte que de nombreux parents sont aussi victimes de violences de la part de leurs enfants. Je propose donc d'ajouter à l'article en question, qui convient que les enfants et les parents se doivent le respect mutuel, une petite phrase qui dirait : « En conséquence, ils s'abstiennent mutuellement de toute violence physique et psychologique ». Cela va dans les deux sens.

Que dit la « prise de pouvoir » des enfants sur leurs parents ?

C'est très significatif de l'évolution de l'exercice de l'autorité. En tant que parent, asseoir son autorité est plus compliqué qu'avant, quand on se calquait sur l'éducation qu'on avait soi-même reçue. Car les enfants n'acceptent plus cette éducation. On entre alors dans des logiques d'escalade symétriques. A l'inverse, on se plante si on pense que tout passe par le dialogue et la discussion. Certaines situations nécessitent d'agir avec autorité.

E.BI.